

un fort à Niagara, et l'occasion d'exécuter ce dessein était trop belle pour qu'il la manquât. Le fort fut construit, et le chevalier de Troye y fut laissé avec cent hommes, pour le garder. Les sauvages alliés de la colonie en témoignèrent beaucoup de joie ; mais quelque temps après, la maladie s'étant mise dans la garnison, qui périt toute entière avec son commandant, on attribua cet événement à l'air du pays, bien qu'on n'eût dû s'en prendre qu'à la mauvaise qualité des vivres, et le fort fut abandonné.

Les provinces méridionales du Canada continuaient à être exposées aux incursions, et, suivant les historiens français, aux empiètemens des habitans de la Nouvelle Angleterre. M. de Meules avait fait la vi-ite de ces provinces, sur la fin de l'année 1685, et à son retour à Québec, il avait écrit au ministre des colonies, que le plus utile établissement que l'on pouvait faire était celui de l'Acadie. Il mandait en même temps au roi, que pour rendre cet établissement stable, il était nécessaire, avant tout, de peupler et de fortifier le Port-Royal, et de construire un bon fort à Pantagoët, pour servir de barrière contre les Anglais. Il ajoutait, que si avec cela, on pouvait faire quelque dépense au port de la Hève, dans l'île du Cap Breton et dans l'Île Percée, et fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le sieur PARAT, qui y commandait, était trop faible pour se défendre, s'il était attaqué, rien n'empêcherait que la France ne fût seule maîtresse des pêches de la morue ; objet pour le moins aussi important que le commerce, même exclusif, des pelleteries. Il disait, en finissant, qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui dépendait du gouvernement de l'Acadie, il n'y avait pas trouvé neuf cents personnes.

Les Anglais du Massachusetts, connaissant l'état de dénuement où ces provinces étaient laissées, manquaient rarement de s'en prévaloir pour attaquer les postes qui se trouvaient hors d'état de leur résister. Quelques années avant l'époque dont nous parlons, le fort de Pantagoët avait été de nouveau attaqué, pris et démolî. Le baron de St. CASTIN, ancien capitaine dans le régiment de Carignan, vint ensuite se loger dans ce fort, et le répara un peu. Mais, sommé d'en sortir, quelque temps après, par le gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui prétendait que tout le pays, jusqu'à l'île de Ste. Croix, était de son gouvernement, il écrivit à M. de Dénonville, que s'il n'était pas promptement secouru, il serait forcé de se rendre ; et le secours n'étant pas venu à temps, il se rendit en effet.

Cependant, le gouverneur de la Nouvelle York suivait toujours son plan, qui était d'accaparer tout le commerce du Canada, de détacher les Hurons et les Outaouais de l'alliance des Français, et de leur rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit déclarer aux Cantons qu'il ne voulait plus qu'ils allassent à Catarocouy,